

## COMPOSANTES DU PATRIMOINE ET MÉTHODOLOGIE DU BILAN PATRIMONIAL

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA374	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1294,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 08/09/2025 au 09/09/2025

### OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques des différents investissements
- Exploiter les informations économiques et budgétaires pour analyser la situation du client
- Identifier les objectifs et les besoins du client
- Effectuer un diagnostic en identifiant des pistes d'amélioration
- Sélectionner et conseiller des solutions patrimoniales pertinentes
- Présenter un bilan patrimonial comportant un état des lieux, un diagnostic et des préconisations sur des solutions patrimoniales et d'assurances

#### Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)**

**[ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Pour chaque composante du patrimoine, le formateur analyse les facteurs de décision d'investissement, les conséquences fiscales et financiers sur le patrimoine. Des exercices et des questions-réponses viennent consolider les différents thèmes abordés.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance vie et du patrimoine, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Rappel de la définition du patrimoine
- B. Immobilier, placement de long terme
  - 1. Mode de détention
  - 2. Pierre papier
- C. Valeurs mobilières, placements de moyen/long terme
  - 1. Actions
  - 2. Obligations
  - 3. OPC
- D. Produits bancaires, placements de court/moyen terme
  - 1. Livrets bancaires
  - 2. Compte à terme
  - 3. Les différents PEA
- E. Assurance vie, placement moyen/long terme
  - 1. Mécanisme de la stipulation pour autrui
  - 2. Notions de primes manifestement exagérées
  - 3. Fiscalité en cas de décès
  - 4. Fiscalité en cas de vie
- F. Méthodologie du recueil d'informations
  - 1. Découverte du client
  - 2. Exigences tirées de la DDA
  - 3. Exigences tirées de la procédure LAB/FT
  - 4. Recommandation de l' ACPR
- G. Méthodologie et présentation du bilan patrimonial (diagnostic et préconisations)

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Chargés de clientèle  
Gestionnaires de contrats  
Intermédiaires d'assurance  
Inspecteurs  
Chargés d'études juridiques  
Conseillers en gestion de patrimoine

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap** : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.  
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation nécessite des connaissances de base dans le domaine de l'assurance vie et du patrimoine ou d'avoir suivi les formations **AA091 AA304 AA347 AA375 et AA376**

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1294,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)